

Réf.	2026	01
------	------	----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
27/02/2026	27/02/2026	En exercice	Présents	Votants
		19	15	19

L'an deux mille vingt-six, le 12 mars à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

DEGIVRY Thierry, **ARTUS** Séverine, **BRUNEL** Jérémie, **DUPONT** Catherine, **JALABERT** Laurence, **JOAO** Gaële, **NORDBERG** Anne-Rose ; **GOBLET** Emmanuel, **JACQUET** Jean-Paul, **LAVAUD** Thierry, **SCHMIDT** Éric, **DUVAL** Emmanuelle, **FRAPIER** Francis, **MAINGONNAT** Cécile, **RIEL** Yannick.

Absents ayant donné procuration à :

Madame **HENNOcq** Eleanore a donné procuration à Monsieur **FRAPIER** Francis

Monsieur **CIPRES** Manuel a donné procuration à Madame **DUPONT** Catherine

Monsieur **BINON** Jean-Olivier a donné procuration à Madame **JOAO** Gaële

Madame **DELANGUE** Marjorie a donné procuration à Monsieur **DEGIVRY** Thierry

Madame **NORDBERG** Anne-Rose a été désignée comme secrétaire de séance.

OBJET: DEL-2026-01 :VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Sur rapport de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2121-7 à L.2121-34 relatifs au fonctionnement du Conseil Municipal et l'article L.2122-21 relatif aux attributions du Maire exercées au nom de la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-2 et suivants.

VU la délibération N° 2025-25 en date du 11 décembre 2025 par laquelle le Conseil municipal a autorisé l'exécutif à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le budget primitif 2026 de la commune de Fontenay-lès-Briis s'équilibre globalement en recettes et en dépenses comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2026 - COMMUNE			VOTE		
SECTION FONCTIONNEMENT (DÉPENSES)			POUR	CONTRE	ABSTENTION
O11	TOTAL CHARGES A CARACTÈRE GENERAL	812 000,00 €	16	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)	–
O12	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 110 000,00 €	19	–	–
O14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	35 000,00 €	16	–	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON) /S. ARTUS)
O23	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	14	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)	2 (JP. JACQUET/ T. LAVAUD)
O42	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00 €	19	–	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	140 000,00 €	16	–	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	32 000,00 €	19	–	–
67	TOTAL CHARGES SPECIFIQUES	1 000,00 €	19	–	–
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 000,00 €	19	–	–
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT (DEPENSES)		2 131 000,00 €			
SECTION FONCTIONNEMENT (RECETTES)			POUR	CONTRE	ABSTENTION
002	REPORT RÉSULTAT FONCTIONN. EX. N-1	0,00 €	14	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	0,00 €	19	–	–
70	PRO. DES SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	170 000,00 €	19	–	–
73	IMPOT ET TAXES	70 000,00 €	19	–	–
731	FISCALITE LOCALE	1 526 000,00 €	19	–	–
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	265 000,00 €	19	–	–
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100 000,00 €	19	–	–
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00 €	19	–	–
77	PRODUITS SPECIFIQUES	0,00 €	19	–	–
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT (RECETTES)		2 131 000,00 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT (DÉPENSES)			POUR	CONTRE	ABSTENTION
OO1	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVEST REPORTE	0,00 €	14	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)	2 (JP. JACQUET/ T. LAVAUD)

Après délibération en préfecture
091-219102431-20260320-Délib 2026
Date de délibération : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 000,00 €	19	-	-
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	150 000,00 €	19	-	-
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00 €	19	-	-
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	734 000,00 €	14	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)	2
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT (DEPENSES)		895 000,00 €			
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)			POUR	CONTRE	ABSTENTION
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVEST REPORTE	0,00 €	14	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)	2 (JP. JACQUET/ T. LAVAUD)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	14	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)	2 (JP. JACQUET/ T. LAVAUD)
024	PRODUITS DE CESSON D'INVESTISSEMENT	128 000,00 €	16	-	3 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON /S. ARTUS)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00 €	19	-	-
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	19	-	-
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	267 000,00 €	17	-	2 (JP. JACQUET/ Thierry LAUVAUD)
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500 000,00 €	14	-	5 (G. JOAO/ pouvoir JO. BINON / S. ARTUS / T. LAVAUD/ JP.JACQUET)
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	19	-	-
TOTAL SECTION IMMOBILISATION (RECETTES)		895 000,00 €			
TOTAL GÉNÉRAL		3 026 000,00 €			

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte

APPROUVE le budget primitif 2026 de la commune, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement qui s'équilibre.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.



Le Maire,

Thierry DEGIVRY

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20260320-Delib2026-01-DE
Date de télétransmission : 20/03/2026
Date de réception préfecture : 20/03/2026